

Compte-rendu de la commission française des standards volailles 12 janvier 2019 à Paris à 10 heures

Membres présents : Arnaud Asselin, Alain Chaumeil, Pierre Delambre, Jacques Dulieu, Roland Grauss, Marylène Le Goff, Jean-Claude Périquet, Anthony Ré, Jean-Luc Sauzedde, Franck Terki.

Le Président Pierre Delambre ouvre la séance en souhaitant ses meilleurs voeux à tous les membres présents malgré les difficultés occasionnées par les manifestations du jour. Il souhaite ensuite la bienvenue à notre collègue Jacques Dulieu qui a été élu lors de la dernière assemblée de l' ANJA à Limoges, en octobre 2018, et lui rappelle les différentes règles qui régissent notre commission, notamment celle de confidentialité des débats. Enfin, une minute de silence est faite en l'honneur de Pol Périquet et d'Hervé Blondiaux.

1 - Élections du bureau de la commission des standards

Au poste de président : 1 candidat : Pierre Delambre. À l'unanimité moins une voix, Pierre Delambre est élu président.

Au poste de secrétaire : 1 candidate : Marylène Le Goff. À l'unanimité moins une voix, Marylène Le Goff est élue secrétaire.

Au poste de secrétaire adjoint : 1 candidat : Arnaud Asselin. À l'unanimité moins une voix, Arnaud Asselin est élu secrétaire adjoint.

Préambule aux homologations. Pour éviter tout conflit d'intérêts, le président demande aux membres présents ayant un lien avec les animaux à homologuer, de ne pas participer aux délibérations.

2- Homologations définitives

- Chabo sans queue, noir caillouté blanc (lisse, frisé) : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à l'homologation définitive de la race et de la variété.

- Chabo, chocolat caillouté blanc (lisse, frisé) : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à l'homologation définitive de la variété.

- Chabo, chocolat (lisse, frisé) : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à l'homologation définitive de la variété.

- Combattant de Madagascar GR, froment : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à l'homologation définitive de la race et de la variété.

- Combattant de Madagascar GR, bleu : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à l'homologation définitive de la race et de la variété.

- Dindon nain euganéen : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à l'homologation définitive de la race et de la variété (standard existant déjà dans plus de trois pays de l'Entente Européenne).

3- Homologations en cours

- Combattant de Madagascar GR, noir : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité (moins 2 votes) un avis défavorable quant à cette troisième année du processus d'homologation. Une nouvelle présentation est souhaitée.

- Phoenix nain, saumon bleu argenté : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 3ème année.

- Pékin, bleu à camail argenté et poitrine liserée (lisse, frisé) : après examen du rapport établi suite à la présentation d'Andrézieux le 25 janvier 2018, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 3ème année.

- Poule de Challans GR, bleu : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 3ème année.

- Marans GR, bleu à camail argenté : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis défavorable quant à cette deuxième année du processus d'homologation. Une nouvelle présentation est souhaitée.

- Pékin, chocolat caillouté blanc (lisse, frisé) : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis défavorable quant à cette deuxième année du processus d'homologation. Une nouvelle présentation est souhaitée.

- Brahma GR, noir caillouté blanc : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 2ème année.

- Brahma GR, gris perle maillé doré clair : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 2ème année.

- Barbezieux, bleu : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 2ème année.

- Bresse Gauloise naine, gris : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 2ème année.

- Pékin, porcelaine argenté (lisse, frisé) : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis défavorable quant à cette première année du processus d'homologation. Une nouvelle présentation est souhaitée.

- Cochin, fauve (frisé) : après examen du rapport établi suite à la présentation de Limoges le 20 octobre 2018, la commission émet à l'unanimité un avis défavorable quant à cette première année du processus d'homologation. Une nouvelle présentation est souhaitée.

4- Demande de processus d'homologation

- Dampierre GR : la commission a reçu un courrier concernant cette race. Après un vote (7 contre - 3 pour), la commission décide de ne pas poursuivre le processus d'homologation entamé il y a 15 ans, et laissé en suspens depuis lors. Rappel : pour créer une nouvelle race, cette dernière doit avoir au moins trois caractéristiques qui la distinguent d'une race déjà existante. Extrait du CR de la commission du 19/01/2005 : Définition des critères à prendre en compte pour toute nouvelle demande d'homologation d'une nouvelle race : Afin d'éviter des demandes d'homologation pour des races ne présentant aucune particularité spécifique et notable par rapport aux races déjà homologuées, la commission a défini les différents critères à prendre en compte.

- Critères spécifiques touchant à la morphologie (forme, tête, attributs...°

- Critères spécifiques de structure ou coloris du plumage (frisé, nouveau coloris...)

- Critères spécifiques d'utilité particulière (couleur des œufs, plumes pour la pêche...)

Décision de la commission concernant la durée du processus d'homologation : toute homologation interrompue pendant 5 ans sera caduque. Dès lors, tout le processus reprendra en première année.

5- Corrections à apporter au standard 2015

- Brahma GR : le baguage du coq est autorisé en diamètre 32.

- Canard d'Estaires : masses : canard : 2,5 kg - cane : 2,2 kg

- Combattant du Nord : couleur de la coquille d'oeuf : crème - Grand combattant du Nord : diamètre des bagues : coq : 24 mm - poule : 22 mm - Petit combattant du Nord : masses : coq : 1,250 à 1,5 kg - poule : 1 à 1,250 kg

- Oie d'Alsace : couleur du bec : orange, ongles blanc rosé

- Poule des Asturies : dos : assez long

- Appendice nasal chez le dindon : son absence est considérée comme un défaut grave et non éliminatoire.

- Shamo : supprimer la variété rouge de la liste des variétés

6 - Homologations 2019

Les expositions retenues pour les homologations 2019 sont : Verdun (55), Moulins (03), Andrézieux (42), Langon (33), Nantes (44), Woincourt (80) et Mulhouse (68).

7 - Questions diverses

- Combattant anglais moderne nain : il est relevé des différences sur les types dans les pays européens. Des précisions vont être demandées à la commission européenne des standards afin d'harmoniser le type recherché.

- Canard de Barbarie : l'évolution du standard met en relief des petits changements concernant l'aspect des caroncules de cette race. Des précisions vont être demandées à la commission européenne des standards.

8 - Annotations sur les cartes de jugement concernant l'état sanitaire des animaux

Lors d'un jugement, lorsqu'un animal est détecté malade, parasité ou en mauvaise condition, il est demandé d'indiquer "défaut de condition" ou "mauvaise condition" sur la carte de jugement (sans préciser le problème noté), ceci afin de respecter les recommandations de l'ordre national des vétérinaires. Les juges qui rencontrent un animal malade en exposition ont pour seule obligation de noter "infirmerie" sur la carte de jugement et de faire porter l'animal dans le local prévu à cet effet.

9 - Informations sur les races et variétés

Le listing des races et variétés des volailles 2019 a été validé. Il est téléchargeable sur le site de la FFV.

10 - Projet des standards des ornements

Une nouvelle mouture est proposée suite aux recommandations faites depuis la dernière réunion. La commission débat sur le projet et propose quelques changements qui seront apportés. La version sera alors validée lors d'une prochaine réunion. Le président remercie les membres présents pour leur investissement et leur travail.

Fin de la réunion à 16h00.

Arnaud Asselin, secrétaire de séance.